

Enfants exposés à la violence conjugale: impact, et conséquences

د. أوموسي ذهبية.

قسم علم الاجتماع والديمقراطية.

جامعة البليدة-2-

Résumé:

La violence conjugale touche non seulement les conjoints qu'ils soient victimes ou agresseurs, mais elle affecte également les enfants qui y sont exposés. les conséquences de cette exposition sont très importantes, tant sur le plan de leur santé physique et mentale que sur le plan de leur développement et de leur comportement sociale.

Cet article tente d'apporter des éléments de connaissance se situant à la croisée de deux champs de recherche d'une part, celui des enfants dits « en danger », d'autre part, celui des repercussions sur les enfants de graves affrontements conjugaux.

Mots clés : violence conjugale, enfants exposés, impact, incidence, conséquences.

ملخص.

حين يحدث العنف في الأسرة لا ينجر الأطفال عادة من آثاره ومن ثم يكونون هم الضحايا أيضا. فالأطفال قد يلاحظون هذا العنف بشكل مباشر من خلال رؤيتهم للأب وهو يضرب ويشتم ويعتدي على أمهاتهم، وقد يرون ذلك بشكل غير مباشر من خلال وجود كدمات بصورة واضحة على وجوه وأجسام أمهاتهم أو قد يلمسون ذلك من خلال النتائج الانفعالية المترتبة على هذا العنف ضد أمهاتهم والتي تبدى في صورة من الخوف والأذى والإحلال والتحقير فملاحظة الأطفال لسوء معاملة الأم من

قبل الوالد تجعلهم يعانون مجموعة واسعة من المشكلات النفسية، الانفعالية، السلوكية، والاجتماعية، وآثار هذا الاعتداء تظهر في مشكلات على المدى القصير وعلى المدى الطويل.

الكلمات المفتاحية: العنف الأسري، مشاهدة الطفل لتعنيف الأب للأم، التعرض للعنف، الآثار الانفعالية، السلوكية، المعرفية المترتبة.

Introduction:

Les femmes et les enfants sont souvent exposés à de graves problèmes là où ils devraient connaître le plus de sécurité : au sein de la famille. Pour beaucoup, le foyer est un lieu de terreur et de violence où ils sont à la merci d'une personne qui leur est proche, en laquelle ils devraient pouvoir avoir confiance.

La question des risques pour les enfants de l'exposition aux violences au sein du couple constitue depuis quelques années une préoccupation émergente et récurrente au niveau international, un thème si actuel et pourtant si délaissé.

Avec l'apparition des premières violences intersubjectives malheureusement consubstantielles de notre humanité, la question de l'exposition des enfants à celle-ci n'a été que très récemment abordée de manière scientifique, en victimologie plus particulièrement.

Or, quelque soit le milieu où ces violences conjugales surviennent, que les enfants soient présents au moment des passages à l'acte ou absents, très jeunes, ou plus âgés, les enfants se trouvent malgré eux plongés dans un contexte familial qui les place dans une position de victimes, et surviennent des conséquences et surtout des répercussions qui peuvent affecter, souvent de manière profonde, variée et durable sur les enfants concernés.

1-Définition de la notion « exposition » de l'enfant à la violence conjugale:

L'exposition à la violence conjugale fait référence au fait pour un enfant d'être exposé directement ou indirectement à des scènes de la violence répétées. « être exposé » a remplacé la notion « être témoin » et la notion d'exposition couvre plusieurs réalités, l'enfant peut être témoin oculaire de la violence exercée envers sa mère, Deuxièmement, l'enfant peut entendre des paroles ou des gestes violents, alors qu'il se trouve dans une pièce voisine. Troisièmement il peut devoir vivre avec les conséquences de la violence sans qu'il ait vu ou entendu la scène de violence, par exemple lorsqu'il constate

que sa mère est blessée, qu'elle pleure, qu'elle lui raconte ce qui est arrivé et dit vouloir quitter la maison¹.

L'expression « être exposé » est à privilégier, aussi, pour montrer que l'enfant vit le phénomène de l'intérieur, plutôt qu'« être témoin », expression qui renvoie à l'exposition extérieur et neutre. Par analogie, c'est la même différence qui existe entre une personne qui est impliquée dans un accident automobile et une autre qui est témoin de cet accident. Tous les enfants qui vivent dans une famille où leur mère est violentée par le conjoint sont des enfants exposés à la violence conjugale, d'entendre, de voir, de percevoir la détresse du parent agressé, de vivre dans un climat d'insécurité, de tension, de peur. Les enfants ne sont pas des témoins externes de ce processus. Au même titre que leur mère, ils vivent le cycle de la violence : ils sentent la tension, éprouvent les effets de l'écèlement². La définition « être exposé » aux violences conjugales inclut aussi la typologie de situations suivantes :

être tapé dans les bras de la mère ou menacé, être pris en otage pour forcer le retour de sa mère, être utilisé comme outil physique de violence à l'égard de la mère, être contraint de participer à la violence, être utilisé comme espion, être victime de manipulation³.

1- Impact de la violence conjugale sur l'enfant exposé :

L'exposition à la violence conjugale est une expérience complexe, puisqu'elle peut être ressentie de multiples façons, les principales sont :

2-1- vivre avec le secret : Dans un premier temps, les enfants ne considèrent pas les assauts comme des comportements de violence. Cependant, ils en subissent tout de même les conséquences et les souvenirs d'événements violents sont ancrés dans leur mémoire. Les enfants finissent par croire qu'il est risqué de faire face à la réalité en admettant l'existence de la violence et préfèrent se fermer les yeux et garder le secret plutôt que d'ébranler les fondations familiales et se sentir coupable par une stratégie permettant de surmonter les situations stressantes. Sur le plan affectif, ce secret renforce le caractère d'irréalité vis-à-vis de la violence et entrave la capacité des enfants à faire face à la crise et au danger éminent qui lui est associé. Comme le secret est gardé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille les enfants qui veulent se débarrasser de leur mauvais sentiments et comprendre cette situation, qui leur apparaît comme de la violence, se retrouvent seuls pour le faire⁴.

2-2- vivre avec des conflits de loyauté: ces enfants savent que la violence est présente dans leur famille, mais sont incapable de prendre position clairement. La souffrance de leur mère peut leur inspirer de l'empathie et les comportements violents de leur père de la colère. En même temps, il peuvent éprouver du mépris envers leur mère en raison de ce qui leur apparait comme de la faiblesse et être tentés de s'associer au père la personne qui leur semble avoir le pouvoir dans la famille de plus, la femme perd le respect des enfants lorsqu'elle est décrite par l'agresseur comme une mère incompetente. Par ailleurs, ils peuvent percevoir les efforts de leur mère pour mettre fin à la violence comme étant la cause de la séparation de la famille et prendre le parti du père parce qu'il doit quitter la famille, vivre seul, ou peut être même aller en prison.

Ainsi, l'enfant éprouvera simultanément des sentiments contradictoires (amour et haine, attachement et détachement, proximité et rejet) à l'égard de l'une ou l'autre des deux personnes les plus importantes pour lui: ses parents⁵.

2-3- Vivre dans la crainte et la terreur: Les enfants sont de bons observateurs, leur petits yeux captent tout signe annonçant le conflit, l'enfant est triste, il a peur. Leurs petites oreilles traduisent aisément les haussement de voix et demeurent continuellement aux aguets, sur le qui-vive en attente d'une querelle.

Les enfants sont tout à fait conscients de la violence existant entre leur parents s'ils s'identifient habituellement à la victime, généralement leur mère. De cette identification resultent des sentiments de crainte, de peur, et de terreur pour eux – mêmes et pour leur mère. Ces sentiments sont justifiés parce que les enfants sont souvent violentés à la suite d'un épisode de violence infligé a leur mère.

La violence actuelle et future crée un environnement dans lequel l'expectative de la violence et de la terreur qui s'ensuit fait partie de la réalité quotidienne, indépendamment de la phase du cycle de la violence conjugale. Aux yeux des enfants, la famille est divisée entre l'agresseur perçu comme puissant et brutal habituellement le père, et la victime souffrante et sans aide, habituellement la mère, leur compréhension de la situation peut amener les enfants à croire que le monde est dangereux et qu'ils doivent s'attendre à être terrorisés.

Cette situation peut conduire à un sentiment d'impuissance, à une dépression, à un manque généralisé de confiance et une hypervigilence⁶.

2-4- Vivre dans un contexte basé sur la domination et l'agressivité, certains enfants s'associent à l'agresseur en acceptant et en utilisent les mêmes comportements de violence dans leurs relations interpersonnelles. Les enfants surtout les garçons, constatent que lorsque les conflits entre leurs parents sont résolus par la violence, il y a des gagnants et des perdants. Ils reconnaissent et apprécient leur père pour sa supériorité et s'en prennent à leur mère qu'ils perçoivent comme la victime. Les sentiments de colère et de rage dominent leur monde émotionnel, ils courent le risque de devenir eux – même des adultes agresseurs ou victimes de violence⁷.

3-Incidences et conséquences de l'exposition des enfants à la violence conjugale :

Les recherches qui ont étudié finement les interactions des violence entre conjoints et le profil des protagonistes ont fait de longue date le lien entre le comportement à l'âge adulte et le fait d'avoir été en tant qu'enfant exposé à la violence conjugale, partant de là les recherche se sont penchées sur les effets de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants et ont mis en évidence la gravité potentielle des repercussions : l'ensemble des pans du développement sont susceptibles d'être affectés avec un ralentissement important sur le fonctionnement psychologique et sociale à l'âge adulte.

Les risques liés au fait de grandir dans un foyer où sévit la violence conjugale sont connus depuis les rapports sur les conséquences néfastes de l'exposition à la violence pour les enfants identifiés dans la littérature internationale.

Plusieurs publications abordent également cet aspect. D'une part, en montrant que plus la situation de violence est durable, plus les violences se cumulent et plus forte est la probabilité que les enfants y assistent. D'autre part, en démontrant qu'avoir affronté de graves difficultés pendant l'enfance, dont notamment le fait d'avoir été témoin de sévices et coups entre les membres de la famille et plus encore, le fait d'en avoir été victime multiplie considérablement la probabilité d'être victime de violence conjugale à l'âge adulte⁹.

3-1- Conséquences de la violence conjugale sur la santé de l'enfant:

Les conséquences sont observables dès la naissance chez le nourrisson qui très souvent, refuse catégoriquement de s'alimenter, pleure sans raison apparente, ou au contraire, ne manifeste aucune émotion de façon à se faire oublier car dès la période périnatale l'enfant est affecté par l'état

psychologique de sa mère et peut même être touché physiquement lors des coups portés au ventre de la mère.

Plus grands, ces enfants présentent des problèmes de santé et de comportement concernant entre autres le poids, les habitudes alimentaires et le sommeil.

Des enquêtes menées sur l'impact de la violence conjugale sur les enfants ont établi que les enfants de femmes subissant des sévices physiques et sexuels de la part de leur partenaires risquaient six fois plus que d'autres de mourir avant l'âge de 15 ans, risquaient davantage d'être victimes de malnutrition¹⁰ on ne sait pas exactement de quelle façon la violence à l'égard des femmes affecte la survie de l'enfant, cela est peut être dû au fait que les enfants de mères maltraitées sont davantage susceptibles de naître avec une insuffisance pondérale, ce qui entraîne un risque accru de décès au cours de la petite enfance ou de l'enfance.

Ces recherches ont également inventorié les problèmes de santé rencontrés par les enfants de femmes maltraitées :

infections respiratoires, allergies, problèmes gastro-intestinaux, problèmes visuels et auditifs, retard de croissance¹¹.

3-2- Conséquences psychiques de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale :

Ces enfants vivent dans un environnement toxique dans un climat de peur et d'anxiété et les perturbations d'ordre psychologiques qui découlent de violences corrélatives sont profondes et durables. Que l'agresseur soit le père de l'enfant de surcroît bouscule encore un peu plus la construction de la personnalité de l'enfant.

Les recherches sur l'impact de l'exposition à la violence conjugale sur l'enfant montrent que les conséquences se font à tous les niveaux : sur le plan comportemental, affectif, physique, cognitif et sociale.

Le niveau comportemental retentit largement sur les relations sociales. Ainsi, les enfants exposés ont des comportements plus agressifs envers les adultes et envers leurs camarades, ils ont également tendance à l'isolement témoignant d'une difficultés, voire, d'un refus d'entrer en relation¹².

Au niveau affectif et émotionnel, les enfants exposés manifestent des difficultés, voire des troubles supérieurs aux enfants non exposés, 'Fortin' mesure la détresse des enfants sur des échelles d'estime de soi, d'anxiété et de dépression et montre que l'existence de perturbations émotionnelles sont plus importantes chez les enfants exposés qui montrent des symptômes

importants d'anxiété et de dépression et sont sujet à un état de stress post-traumatique. Cet état retentit de fait sur leurs comportements et leur affects.

Il est à noter que la nervosité excessive, cauchemars, culpabilité, changement d'humeur etc... ont été identifiés et sont corrélées avec le syndrome de stress post-traumatique¹³.

Les enfants exposés passent par toute une gamme d'émotions vécues à divers degrés d'intensité et propres à chacun. Ils vivent de la peur et même de la terreur, de la peine, de l'impuissance, de la confusion, de la colère, de la culpabilité et de la désillusion. Ils peuvent vivre simultanément des sentiments contradictoires : haine et amour, colère et peine, le sentiment d'insécurité de l'enfant n'est pas associé uniquement à la qualité de la relation d'attachement établie avec le parent mais également à la qualité de la relation qu'il perçoit entre ses parents¹⁴.

3-3- Conséquences sociales de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale:

Les manifestations principales de l'exposition aux violences conjugales sont susceptibles d'être illustrées par ses multiples répercussions sur la socialisation de l'enfant généralement conçue comme l'articulation entre la construction d'une personnalité et la constitution d'une identité de groupe. Les études sur les adolescents et sur les liens entre les problèmes de comportement et les violences conjugales montrent que les enfants qui ont connu des contextes de violence au sein du foyer ont davantage tendance à manifester des comportements sociaux inadaptés, voire, délinquants¹⁵.

Les centres de protection maternelle infantile observent souvent des difficultés scolaires. En classe, l'enfant a du mal à rester concentré et attentif. Il refuse de faire son travail scolaire le soir ou en retard sans cesse l'heure. Il rencontre aussi des difficultés pour retenir les leçons et réaliser les exercices. ce manque général d'intérêt pour les apprentissages va l'emmener à rencontrer des difficultés scolaires, voire, le décrochage et du mal à nouer des amitiés étroites et positives. Ils peuvent faire des tentatives de fugue, ou même manifester des tendances suicidaires¹⁶.

Le spectacle de l'expérience de la violence peut emmener un enfant à considérer la violence comme une forme de résolution des conflits. les filles qui voient leur mère maltraitée sont d'ailleurs susceptibles d'accepter la violence comme une norme conjugale que celles issues de familles paisibles. Même si de nombreux garçons provenant de foyers violents ne

deviennent pas forcément violents en grandissant, ceux qui ont assisté à des scènes de violence tendent davantage, une fois adultes à céder à des comportements violents, chez eux et hors de chez eux¹⁷. Quelques 75% des hommes qui maltraitent leur conjointe ont été exposés à des actes de violence parentale l'orsqu'ils étaient enfants, les apprentissages réalisés pendant leur enfance peuvent emmener les enfants exposés à la violence conjugale à reproduire la violence ou la victimisation dans leur relations amoureuses à l'adolescence et conduire à une relation de couple basée sur la violence à l'âge adulte. On parle alors de reproduction intergénérationnelle de la violence conjugale sachant que les comportements agressifs problématiques prennent racine dans la petite enfance¹⁸.

Conclusion:

Nous concluons que les graves difficultés conjugales ont des effets, non seulement dans la mesure où elle constituent un environnement où l'enfant peine à se développer, mais surtout où elles impactent directement la relation parents-enfants.

La violence conjugale est longtemps demeurée une « affaire de famille » dont les membres étaient censés laver le linge sale entre eux mais en bonne logique reconnaître la dangerosité de la violence conjugale pour les femmes devrait conduire à envisager également les risques pour les enfants, et ce à travers une interrogation quant aux conditions dans lesquelles des conjoints engagés dans des relations aussi destructrices peuvent être en mesure de tenir leur rôle parental.

Considérer la situation de violence conjugale comme situation familiale à risque implique un programme pour le travail social, consistant notamment à décroiser et mettre en cohérence les interventions au bénéfice des adultes victimes et auteurs de violence, d'une part, et celles destinées aux enfants dits « en risque » ou en danger d'autre part.

En effet, faute de prendre en compte à sa juste mesure la destructivité produite dans et par la vie conjugale, à trop présumer des capacités des conjoints à se préserver en tant que parents et à préserver leur enfants ou encore à penser que ce qui relève du conjugal et du familial peut se résoudre en ne comptant que sur la femme mère, l'intervention peine à protéger les enfants et à travers eux, la génération suivante. Cela revient à dire que les effets nuisibles des liens familiaux sous-évalués et de ce fait

sous traités, probablement, en raison d'une représentation de la famille forcément bonne, cette nocivité familiale risque de se rémanifester.

Les enfants exposés aux violences et aux conflits conjugaux invitent à penser toujours plus avant une configuration familiale dans laquelle les liens ne peuvent ni se maintenir sous une forme satisfaisante, ni se dissoudre complètement.

Bibliographie:

- 1- Clément (M.E), Dufour (S), **La violence a l'égard des enfants en milieu familial**, Montreal C.E.L 2009, P18.
- 2- Paradis (louise), **L'enfant, une éponge... l'enfant exposé à la violence conjugale, son vécu, notre rôle**, Québec, direction régionale de santé publique de la Capitale-nationale, 20012, p39.
- 3- Ibid, pp. 39-40.
- 4- Sadlier (K), **L'enfant face à la violence dans le couple**, ed. Dunod, Paris, 2010, p153.
- 5- Ibid, pp159-160.
- 6- Ibid, p179.
- 7- Ibid, p186.
- 8- Clément (M.E), Dufour (S), op. cit, p39.
- 9- Brown (E) et jaspard (M), **la place de l'enfant dans les conflits et les violences conjugales**, recherches et previsions n°78 :5-19, Paris, 2004, p17.
- 10- Frechon (I), Dumaret (A), « **Bilan critique de 50 ans d'études sur devenir adulte des enfants placés** », Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, n°3 :135, Paris, 2008, p147.
- 11- Ibid, p147.
- 12- Fortin (A), Trabelsi (M), **Les enfants témoins de violence conjugale: analyse des facteurs de protection**, Montréal, Clipp, 2002, p128.
- 13- Ibid, pp129-130.
- 14- Coté (i), Dallaire (L.F), Vezina (J.F), **Tempête dans la famille, les enfants et la violence conjugale**, Montréal, ed de l'hôpital Sainte Justine, 2005, p43.
- 15- Knibiehler (Y), **Violence contre les femmes regard sur le passé. Dans fondation pour l'enfance, de la violence conjugale, à la violence parentale**, Toulouse, ERES, 2001, p129.
- 16- Ibid, p130.
- 17- Fernet (M), **Amour, violence et adolescence**, presses universitaires du Québec, 2005, p229.
- 18- Ibid, p230.